

SONDAGE AUPRÈS DES PARENTS DANS UN LYCÉE ROUMAIN

Mihaï HOPULELE

L'éducation de la jeune génération est seulement réalisable par la corrélation des trois facteurs importants : la famille, l'école et la société. Mais avant de passer par la filière éducative de l'école, pour s'encadrer ensuite dans le circuit de la vie sociale, l'enfant reçoit une première éducation, élémentaire, au sein de sa famille. On peut en déduire le rôle particulièrement important qu'occupe la famille dans cette étape décisive de l'éducation, en tant que noyau social prépondérant de la société.

Dès les premiers pas faits par l'enfant franchissant le seuil de l'école, un nouvel univers se découvre à ses yeux. C'est à présent que l'influence de la famille continue à s'exercer sur l'enfant, parallèlement avec l'existence du climat éducatif scolaire, nouveau pour celui-ci et surtout rigoureusement organisé. L'éducation reçue par l'enfant durant ces « sept années de chez soi », employant notre expression populaire, constitue maintenant le point de départ du processus instructif-éducatif scolaire qui non seulement n'exclut pas, mais, au contraire, suppose la continuation de l'éducation en famille à un niveau supérieur, exigeant surtout la corrélation de l'influence des facteurs famille-école.

Alors que la préparation professionnelle dans la société nécessite bien des années d'études à l'école et dans les facultés, la société a fait beaucoup moins en vue de la préparation de ses membres au « métier de parent » (1). Aujourd'hui, à l'échelle

nationale et mondiale, on fait des efforts soutenus pour corriger cette déficience.

Le Cercle Pédagogique des Parents (Lectoratul cu Parintii), comme instrument pédagogique organisé par l'école, devenu en quelque sorte une « école des parents », obtient ainsi une signification particulière, comparable, peut-être, à ce que la société nomme la qualification au lieu du travail.

Organisé au lycée « Nicolae Balcescu » de Medgidia, le Cercle pédagogique des Parents, conçu comme un moyen « d'éducation des éducateurs », a constitué une préoccupation constante de la Commission des professeurs principaux et de la direction de l'école. Au cours des années, son activité s'est développée chaque trimestre, apportant une aide précieuse aux parents de nos élèves. Par la discussion de certains thèmes proposés par l'école, ou suggérés par les parents tels : *Vers quelle profession dirigerai-je mon enfant? L'éducation esthétique en famille. Plus de soins pour nos enfants arrivés à l'âge de la puberté; L'éducation des enfants pour le respect des lois de l'Etat; La profession de parent, les défauts des parents, etc.*, les parents des élèves de notre lycée ont eu l'occasion de compléter leurs connaissances de psychologie, nécessaires dans leur activité éducative en famille.

Cette année scolaire, grâce à l'initiative du collectif dirigeant le Cercle Pédagogique des Parents et avec l'aide de la direction du lycée, nous avons soumis les parents à une enquête psycho-pédagogique en vue de connaître leur degré de préoccupation envers les enfants.

Sans avoir, bien sûr, la prétention d'avoir fait quelque chose de parfait, l'entretien indirectement réalisé entre le corps enseignant du lycée et les 1150 parents consultés

(1) André Berge : *Le métier de parent, du mariage des parents au mariage des enfants*, Editions Montaigne, Paris 1956 (Avant-propos)

a contribué à l'enrichissement de notre expérience, établissant un diagnostic et même un pronostic de notre activité pédagogique future. Apportant une somme d'informations statistiques significatives aux enseignants, une telle expérience, réalisée pour la première fois au lycée, a eu aussi le mérite incontestable d'attirer l'attention des parents sur certains aspects essentiels qui doivent être au centre de leurs préoccupations éducatives en famille.

Le test-enquête, matérialisé par des fiches-questionnaires, comprenait un nombre de 10 questions auxquelles les parents devaient donner des réponses sincères et précises.

Ces fiches avaient été distribuées aux parents des élèves de 37 classes du lycée par les professeurs principaux. On prévoyait que la signature des fiches soit tout à fait facultative, pour réduire ainsi, en partie au moins, le degré de subjectivité.

1. Le premier problème qui intéressait le collectif dirigeant du Cercle Pédagogique des Parents était celui du *temps réservé par ceux-ci pour surveiller et contrôler l'activité de leurs enfants*. Les données obtenues nous ont montré que la plupart des parents, 332 (28,8%), s'occupaient seulement deux heures par jour de leurs enfants. Les autres parents, 310 (26,9%), consacraient trois heures, 286 parents (24,8%), plus de trois heures, et seulement 213 parents « jetaient un coup d'œil » sur l'activité des enfants, leur accordant une heure quotidiennement.

Nous en avons retenu que les parents qui surveillaient le travail des enfants à la maison plus de trois heures, temps minimum acceptable, représentaient moins d'un quart du total des parents. Rapportant ce chiffre aux cycles d'enseignement, nous observons que sur ces 286 parents, 65 étaient ceux des écoliers des 1^{ère} à 4^e classes (7-11 ans), 111 étaient les parents des élèves des 5^e à 8^e classes (11-15 ans), et 110 parents avaient des élèves en 9^e-12^e classes (15-19 ans).

Le nombre total des parents qui déclaraient s'occuper 1-3 heures par jour de leurs enfants, était d'une manière significative plus élevé aux 9-12^e classes (325 parents, dont, 96 : une heure, 110 : deux heures et 119 : trois heures), et, presque égal aux autres cycles d'enseignement (1^{er}-4^e classes, 263 et 5-7^e classes, 267).

2. Les réponses des parents à la seconde question posée devaient nous montrer la

préoccupation des parents pour les loisirs de leurs enfants. A cette question, formulée : *Savez-vous comment vos enfants passent leurs loisirs au dehors de l'activité scolaire?*, ont répondu affirmativement, 1025 parents (83,9%), 32 parents (2,5%) ont donné des réponses négatives, et 93 (7,5%), ne pouvaient estimer cela qu'en partie. Faisant la somme de deux dernières réponses, cela signifiait, qu'en réalité, seulement 10% des parents ne manifestaient pas une préoccupation permanente pour ce problème.

3. Etroitement liés à ce problème, il y avait le *contrôle de la lecture et la sélection des programmes de télévision*, en fonction des particularités d'âge des enfants. Nous remarquons ainsi, que 78,6% des parents interrogés (905), avaient affirmé qu'ils aident les enfants dans le choix des films et des programmes de télévision.

De même, 896 parents (77,9%), soutenaient qu'ils contrôlent la lecture personnelle des enfants. Il ressortait pourtant, un nombre de 245 parents (22,1%) qui ne s'intéressaient pas à la sélection des films et 254 parents (22,4%), qui ne s'occupaient point de la lecture de leurs enfants laissant cette tâche en exclusivité à l'école.

Notre attention a été également retenue par le nombre assez élevé de parents des élèves de 9-12^e classes du lycée (106), qui laissaient au hasard le choix des films. Il paraît que chez ceux-ci, les adolescents en disposaient librement sous les regards indifférents de leurs parents.

4. En formulant la quatrième question : *Comment discutez-vous avec vos enfants?*, nous désirions connaître la manière dont les parents réalisent le *dialogue* entre eux et leurs enfants. Les réponses données nous ont montré que ce dialogue était fait par la conversation de deux parents ou seulement par un des parents avec leurs enfants.

Du nombre total des parents qui discutaient « en amis » et régulièrement avec leurs enfants, 373 (54,5%) avaient l'habitude de leur poser surtout des questions, tandis que 309 parents (45,5%), s'efforçaient de répondre plus souvent aux questions posées par ceux-ci.

L'existence, cependant, de la tendance dominante des parents de poser surtout des questions à leurs enfants, nous signalait une certaine gêne éprouvée par ceux-ci en face des questions posées par leurs enfants. C'était, peut-être, une forme de l'activité

formelle de « laisser-passer » manifestée par ceux-ci en famille.

5. Notre supposition a été d'ailleurs confirmée par les réponses des parents à la question suivante, formulée : *Avez-vous discuté avec vos enfants le problème de l'éducation sexuelle?* Ainsi, 589 parents (51,4%) ont répondu affirmativement, et 561 (48,6%) négativement. Le pourcentage élevé des parents qui n'avaient pas abordé ce chapitre important de l'éducation, nous indiquait clairement qu'une partie importante des parents l'évitait purement et simplement, considérant que seulement l'école doit l'aborder.

Si dans les premières classes de l'école générale (1-4^e), la discussion sur ce thème est relativement facultative (253 parents ont répondu négativement), par contre, à partir des classes 5-8^e, elle était tout à fait nécessaire. Les 179 réponses négatives données par les parents des élèves de ces classes et les 129 réponses des parents des élèves de 9-12^e classes, indiquaient sûrement une lacune dans le travail éducatif des parents. Rappelant le moment choisi pour aborder ce problème délicat avec leurs enfants, 280 parents (47,5%) déclaraient l'avoir abordé dès l'âge de 13 ans, donc dans la période de l'école générale, et 234 parents (39,6%), ont préféré aborder le problème de l'éducation sexuelle, à l'âge de 14 ans et après cet âge. Dans cette dernière catégorie de parents, plus de 2/3 (165 parents), l'ont discuté à peine quand leurs enfants étaient élèves dans les classes supérieures du lycée.

6. La connaissance des inclinations et des aptitudes scolaires et périscolaires des enfants, avait constitué l'objet de notre sixième question posée aux parents : *Pourriez-vous apprécier les aptitudes et les préférences de vos enfants?* Si 690 parents (60%), ont donné des réponses affirmatives (140 parents : 1-4^e classes) 250 parents : 5-8^e classes et 300 parents : 9-12^e classes), il restait encore un nombre de 354 parents (30,8%), qui affirmaient ne pas pouvoir donner une réponse sûre, et 106 parents (9,2%), répondaient franchement qu'ils ne pourraient pas faire cela.

On a pu en déduire le fait, pas tout à fait encourageant, que 40% des parents des élèves de notre lycée ne connaissent pas suffisamment leurs propres enfants. Nous avons ici un résultat explicable d'ailleurs du fait que seulement 1/4 des parents questionnés s'occupaient de leurs enfants

plus de trois heures quotidiennement. Essayant d'expliquer cette situation, nous avons supposé deux causes importantes : l'insuffisante préparation pédagogique de nombre de parents et la surestimation par ceux-ci du rôle éducatif de l'école.

7. La septième question prévue : *Avez-vous discuté avec vos enfants le sujet de l'orientation professionnelle?* a joui de toute l'attention des parents. Ainsi, 908 parents (78,9%) ont répondu affirmativement. Ce fait nous a semblé important, parce que, parmi eux, 498 parents (54%), ont discuté ce thème avec leurs enfants se trouvant encore à l'école générale, et 410 parents (46%) avec leurs enfants devenus élèves du lycée.

Nous n'avons pas pu ignorer pourtant, qu'il restait encore 242 parents (21,1%), qui avaient omis ce problème important, laissant en quelque sorte l'orientation professionnelle de leurs enfants au hasard. Comme côté positif, nous avons retenu le fait, que 747 parents (82,2%) ont demandé l'opinion des enfants quant au choix de leur carrière future, et que seulement 161 parents (17,8%) ont suggéré plutôt leur désir personnel.

8. Dans le processus éducatif en famille et à l'école, il existe assez de situations où, souvent inconsciemment et parfois consciemment, les enfants commettent de mauvaises actions qui sont en discordance avec les règles exigées par l'école, la famille ou la société.

Ce qui nous intéressait en particulier à ce propos était de savoir les formes et la fréquence des sanctions appliquées aux enfants par les parents. A notre question : *Comment sanctionnez-vous les mauvaises actions de vos enfants?*, les parents ont répondu d'une manière assez différente. Les mesures prises par ceux-ci, représentaient les valeurs suivantes en ordre décroissant : 630 parents (54,7%) employaient l'*observation* ; 188 parents (16,3%) interdisaient aux enfants de sortir de la maison ; 133 parents (11,5%) imposaient aux enfants des heures supplémentaires de travail quand ils obtenaient de mauvaises notes ; 122 parents (10,6%) interdisaient un temps aux enfants de voir les films et la télé ; et seulement 6 parents (0,8%), utilisaient d'autres sanctions.

9. La neuvième question avait été : *Quelles publications pédagogiques lisez-vous?* Elle devait nous apporter des indices sur l'intérêt

des parents en vue de leur *perfectionnement pédagogique*.

C'est ici le cas de souligner l'existence d'un degré élevé de subjectivité dans les réponses, confirmé d'ailleurs par la situation réelle des abonnements faits à la poste.

10. Enfin, la dernière question de l'enquête, se rapportait à la *collaboration des parents avec l'école*. C'est dans ce cas également que les réponses des parents ont constitué plutôt une déclaration d'intentions qu'un fait réel et exact. Si aux séances trimestrielles organisées pour chaque classe, les parents participaient en proportion de 84%, au Cercle Pédagogique des Parents, le pourcentage n'était à peine que de 16%.

Nous avons aussi remarqué, la présence plus régulière aux activités organisées par l'école, des parents des écoliers de 1^e-4^e classes. Elle était insuffisante dans le cas des parents des élèves du lycée. L'invocation des causes de la non-participation des parents à l'activité pédagogique de l'école nous a paru de même significative. Voici encore quelques chiffres : 184 parents (64,5%), invoquaient le manque de temps, 76 parents (26,7%) montraient qu'ils n'avaient pas été prévenus par leurs enfants (cela est surtout caractéristique pour les élèves des dernières classes du lycée), et seulement 25 parents (8,8%) reconnaissaient franchement qu'ils ne participaient pas à cause de leur négligence.

Une dernière partie de notre enquête offrait aux parents la possibilité de proposer eux-mêmes des mesures et des thèmes qui aident le travail conjugué de la famille et de l'école. De ces 47 thèmes à discuter proposés, 19 appartenaient aux parents des écoliers de 1-4^e classes, 20 étaient proposés par ceux des élèves de l'école générale 5-8^e classes, et, seulement 7 thèmes étaient faits par les parents des élèves du lycée.

Généralement, les thèmes proposés par les parents pour constituer le point de départ des discussions au Cercle Pédagogique des Parents, se rapportaient en particulier : à l'éducation du comportement des enfants, au rôle joué par la famille dans l'éducation, par l'exemple personnel des parents, à l'orientation professionnelle et à l'éducation sexuelle. L'enquête nous a apporté une série de données intéressantes, reflétant en suffisante mesure les relations parents-enfants.

CONCLUSIONS

1. Sans pouvoir exclure la subjectivité, l'expérimentation du test-enquête, a constitué sans doute un instrument utile d'investigation psycho-pédagogique de l'activité éducative développée par les parents des élèves en famille.

2. Les renseignements ainsi offerts ont mis en évidence certaines *erreurs* des parents, parmi lesquelles nous résumons : le temps insuffisant accordé à l'éducation des enfants en famille, l'habitude d'éviter les discussions sincères sur des problèmes délicats, comme celui de l'éducation sexuelle, la négligence imprudente concernant la connaissance de la personnalité des enfants et la collaboration avec les facteurs scolaires, et la tendance à sous-estimer la nécessité permanente de parfaire leurs connaissances pédagogiques acquises.

3. Les résultats de l'enquête ont constitué sûrement un plaidoyer pour la formation d'une opinion de masse parmi les parents des élèves en vue de la *responsabilité* morale et civique de tous les parents ainsi que de la jeunesse, se trouvant au seuil de la fin d'études scolaires.

4. Les informations d'ordre statistiques, offertes par l'enquête, ont signalé en même temps l'existence d'une *discordance* entre les réponses formulées par un certain nombre de parents et l'état réel de fait. Une des preuves la plus évidente, était la disproportion entre l'activité éducative que les parents prétendaient développer en famille et les résultats scolaires concrets des élèves du lycée au premier trimestre de cette année scolaire. Le pourcentage général des élèves promus n'était que 64,59% pour les classes 1-12^e, oscillant entre : 91,08% (1-4^e classes), 54,08% (5-8^e classes) et 56,47% pour les classes du lycée (9-12^e).

5. Quoique accueilli au début avec une certaine retenue par les parents et le corps enseignant, exigeant un temps assez élevé pour sa réalisation (51 heures, environ) le test-enquête a constitué un dialogue intéressant et instructif, inédit même, dirais-je, entre les parents et le corps enseignant, ainsi qu'un « tâtonnement expérimental » utile pour l'activité prochaine, plus féconde, du Cercle Pédagogique des Parents du lycée « Nicolae Balcescu ».

Professeur Mihai HOPULELE
Lycée « B.P. Hasdeu »
Buzau - Roumanie